

Projet éolien Nord N11

Planches Photomontages Aire d'étude rapprochée

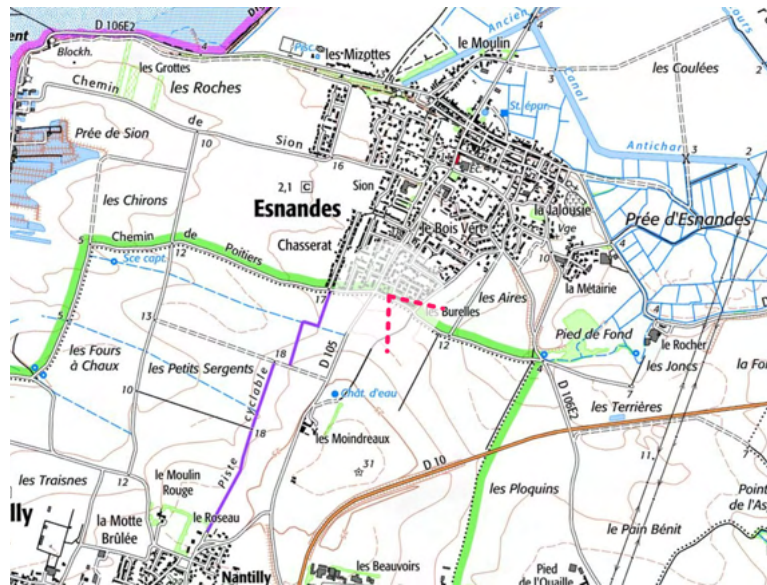
Juillet 2023



AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°10 : Perception depuis la frange sud d’Esnandes

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	23
Coordonnées L93	X 382862 ; Y 6579817
Altitude	18 m
Date et heure	09/04/2020 08h47
Eolienne la plus proche	9 km
Eolienne la plus éloignée	12,8 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	106°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur

Église d'Esnandes

Rue de la Croix

St-Jean Liversay
Andilly Longèves
Ferrières St-Jean

E4 E3 E2 E1

Chemin de la Fontaine

LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 125°



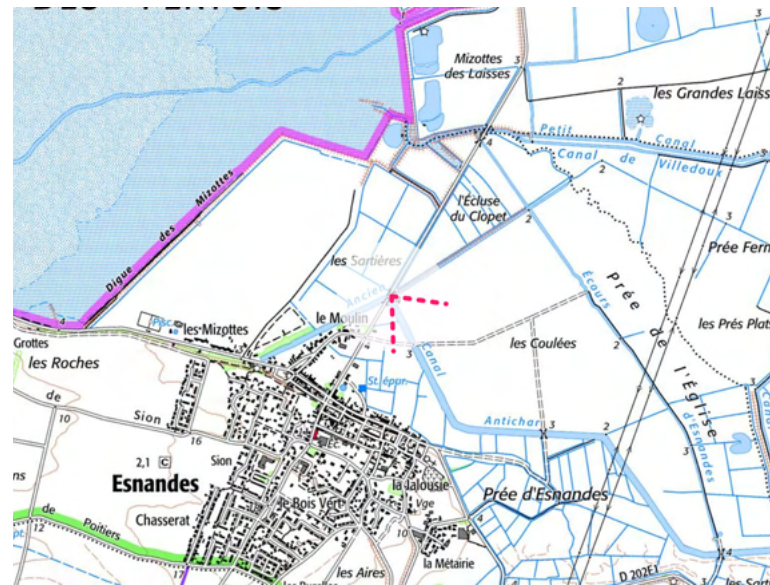
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		Parcs éoliens	Depuis la frange sud d'Esnandes, la vue s'ouvre sur un paysage cultivé et bocager. Le motif éolien est coutumier avec la présence du parc en service de Longèves. Le projet s'inscrit en arrière-plan d'une masse arborée, dans la continuité visuelle du PE de Longèves et avec une hauteur apparente relativement similaire. L'insertion du projet renforce ainsi la présence et l'emprise visuelle du motif éolien à l'horizon. À noter que des éléments verticaux sont aussi déjà présent dans ce paysage comme une ligne à haute tension. Au vu du contexte éolien existant et à venir, l'impact du PE Nord N11 reste modéré.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Frange sud d'Esnandes	Depuis ce secteur habité, les vues sont relativement dégagées au premier-plan mais limitées par un cordon arboré au deuxième plan. Bien que le projet s'inscrive en arrière-plan de cette végétation, la hauteur apparente des éoliennes du projet demeure notable. L'augmentation du nombre d'éoliennes et de la part d'horizon occupé par le motif éolien contribuent à la modification du paysage quotidien pour les riverains.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°11 : Perception depuis la RD 105, en amont d'Esnandes

Enjeux :	Structure paysagère et secteur panoramique	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	22
Coordonnées L93	X 383389 ; Y 6581083
Altitude	4 m
Date et heure	30/07/2019 13h48
Eolienne la plus proche	9,1 km
Eolienne la plus éloignée	12,6 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	135°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 80°



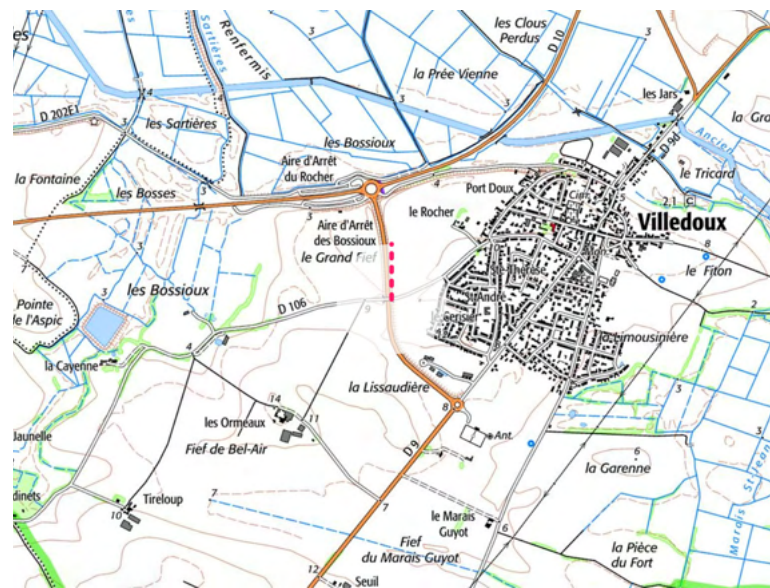
Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Marais Poitevin (PNR)	La périphérie nord de la ville d'Esnandes est marquée par la présence de canaux, caractéristique fondamentale du territoire protégé du Marais Poitevin. Au sein de ce PNR, le motif éolien est coutumier avec le parc en service de Longèves. Depuis ce point de vue, le projet Nord N11 s'inscrit dans le prolongement visuel des éoliennes existantes et à venir, avec toutefois un chevauchement entre deux machines. Bien que le projet augmente l'emprise visuelle de l'éolien, la prégnance visuelle du projet reste relativement faible du fait de la distance d'éloignement. De plus, il s'agit ici d'une séquence brève et dynamique, où l'observateur ne peut être qu'en mouvement. L'appréciation du paysage observé est altérée par la vitesse.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens		> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Concurrence visuelle avec le bourg d'Esnandes	En amont d'Esnandes, la silhouette de la ville, plus particulièrement la silhouette de l'église Saint-Martin, et le parc en projet sont perceptibles sur le même panorama. Cependant, le PE Nord N11 se tient à distance (angle supérieur à 60°), la situation de concurrence visuelle pressentie n'est donc pas avérée. Bien que l'introduction du parc en projet renforce la présence du motif éolien déjà initié par le PE de Longèves, il n'y a pas de modification de l'écrin paysager dans lequel s'insère la ville et l'église d'Esnandes.	> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisibilité avec l'église Saint-Martin (MH 13)		> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°12 : Perception depuis la RD 9, en amont de Villedoux

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	24
Coordonnées L93	X 385917 ; Y 6579064
Altitude	13 m
Date et heure	12/07/2019 10h20
Eolienne la plus proche	6 km
Eolienne la plus éloignée	9,7 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	135°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 124°



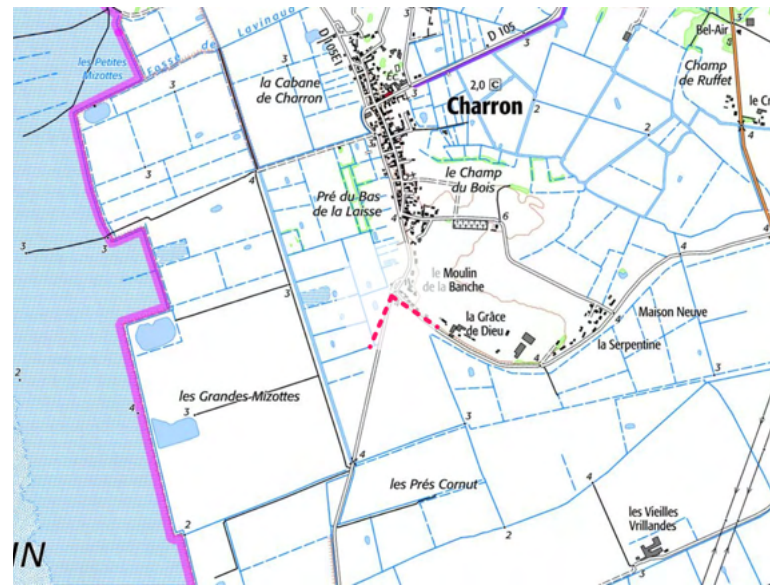
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

T Y P O L O G I E D E L' E N J E U P A Y S A G E R	É L É M E N T C O N C E R N É	A N A L Y S E P A Y S A G È R E	T Y P O L O G I E D E L' I M P A C T P A Y S A G E R	É V A L U A T I O N D E L' I M P A C T P A Y S A G E R					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis la RD 9, qui contourne le bourg de Villedoux, le parc en projet s'inscrit dans la continuité des parcs éoliens en service et en développement. L'insertion du projet renforce ainsi la présence et l'emprise visuelle du motif éolien en arrière-plan de la silhouette du bourg. Toutefois au vu du contexte éolien existant et à venir, l'impact du PE Nord N11 demeure faible.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 9	Le PE Nord N11 est visuellement proche de l'axe routier et peut créer des interférences visuelles pour l'automobiliste. Cependant, la prégnance des éoliennes est réduite par la vitesse de déplacement de l'observateur et par les éléments du premier plan qui les tronquent. La modification du paysage traversé demeure faible.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec le bourg de Villedoux	Concurrence visuelle avec le bourg de Villedoux	Le parc en projet se superpose à la silhouette du bourg de Villedoux. La hauteur apparente des rotors est similaire à celle de la trame bâtie, il n'y a donc pas d'effet d'écrasement. L'augmentation significative du motif éolien et le mouvement des pales au-dessus des habitations contribuent à la modification du paysage quotidien et créent des interférences visuelles pour les riverains.	> Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°13 : Perception depuis la frange sud-est de Charron

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

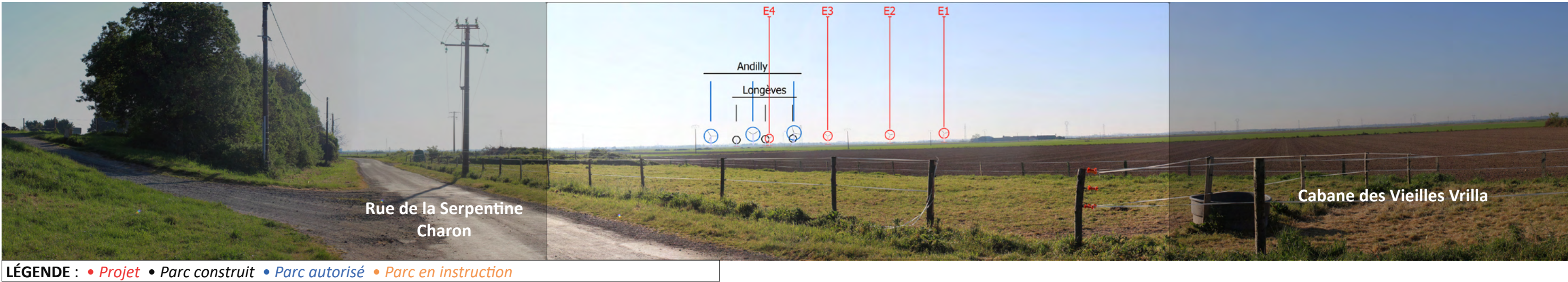


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	19
Coordonnées L93	X 384597 ; Y 6584324
Altitude	6 m
Date et heure	09/04/2020 08h37
Eolienne la plus proche	10,2 km
Eolienne la plus éloignée	12,9 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	121°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 125°

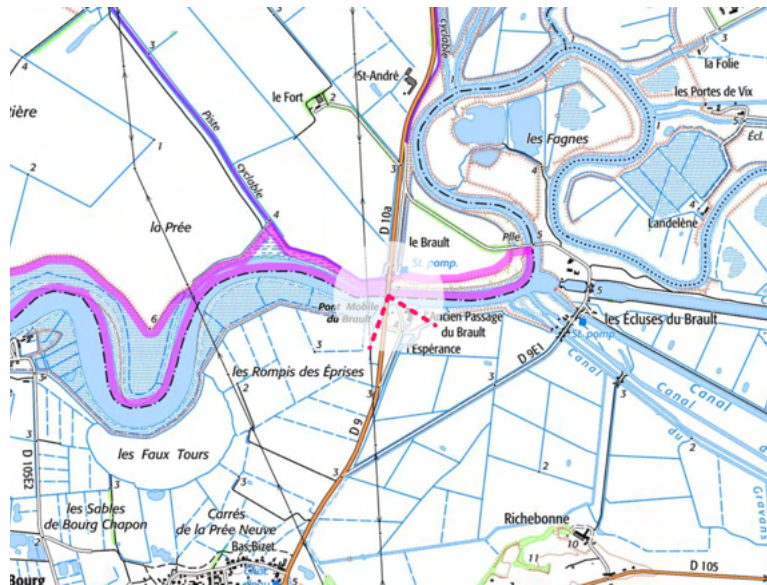


Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'impact paysager	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves et PE d'Andilly	Depuis la frange sud-est de Charron, la vue s'ouvre sur un paysage cultivé au relief tabulaire. Des marqueurs anthropiques ponctuent le panorama. Les parcs éoliens s'intercalent avec les structures verticales émergentes de la ligne à haute tension qui traverse le territoire d'étude. Le PE Nord N11 s'inscrit dans la continuité visuelle du PE de Longèves avec une hauteur apparente relativement similaire. Un chevauchement est perceptible entre E4 et une éolienne du parc en service, sans générer de point d'appel visuel significatif. L'insertion du projet génère toutefois un renforcement et un étalement du motif éolien à l'horizon. Toutefois la végétation qui cerne le secteur habité réduit et la visibilité et atténue la prégnance visuelle des parcs existant et à venir. La modification du paysage quotidien est mesurée.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange sud-est de Charron		> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

Enjeux : Structure paysagères et secteur panoramique Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	18
Coordonnées L93	X 385986 ; Y 6587794
Altitude	7 m
Date et heure	30/07/2019 13h16
Eolienne la plus proche	12,4 km
Eolienne la plus éloignée	14,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	158°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 79°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Marais Poitevin (PNR)	L'écluse de Brault marque une transition importante entre le Marais Poitevin et la baie de l'Aiguillon, où se jette la Sèvre Niortaise. Le motif éolien est déjà visible dans ce paysage avec le PE de Longèves. Depuis ce point de vue, le PE Nord N11 s'inscrit partiellement en superposition avec le parc construit et avec le parc en accordé d'Andilly. La hauteur apparente des éoliennes du projet est relativement faible, dépassant légèrement le linéaire boisé qui marque l'horizon. Bien que l'insertion du projet renforce la présence du vocabulaire éolien au sein du PNR, la vitesse de déplacement de l'observateur réduit et altère de manière importante la visibilité et la prégnance visuelle des parcs existant et à venir.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens		> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 9		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°15 : Perception depuis la RD 9, entre Charron et Villedoux

Enjeux :

Structure paysagères et secteur panoramique

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	21
Coordonnées L93	X 386880 ; Y 6582584
Altitude	3 m
Date et heure	30/07/2019 14h12
Eolienne la plus proche	7,4 km
Eolienne la plus éloignée	10 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	139°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 68°



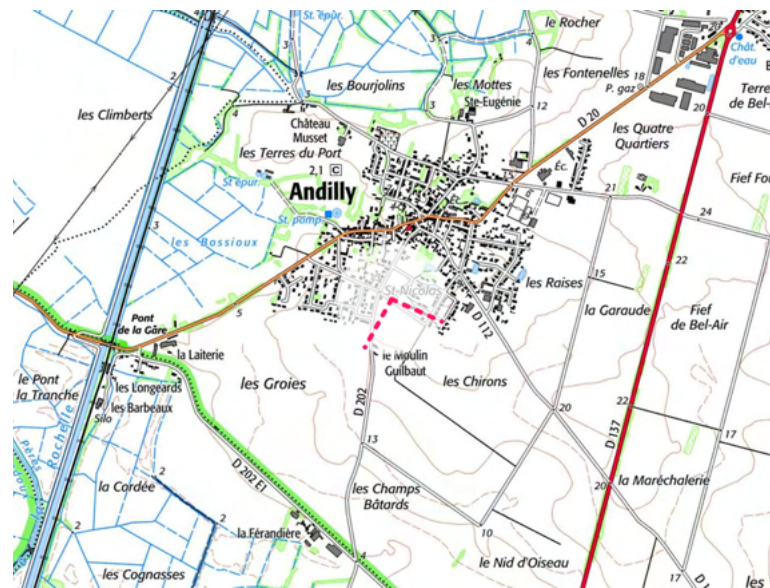
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élé ment concerné	ANALYSE PAYSAGÈRE	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Marais Poitevin (PNR)	La RD 9 traverse la partie est du Marais Poitevin, de Charron à Puilleboreau. Depuis le franchissement du canal du Curé, le projet s'inscrit dans le prolongement du PE de Longèves, comme une extension de ce dernier, sans générer de point d'appel visuel. Bien que le PE Nord N11 possède une emprise horizontale importante, les interdistances généreuses entre les machines lui confèrent une meilleure lisibilité de son implantation. Cependant, la prégnance visuelle et la lecture du parc sont altérées par la vitesse de déplacement de l'observateur et par les perceptions latérales à l'axe de la route. La modification du paysage observé est relativement faible.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens		> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 9		> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°16 : Perception depuis la frange sud d'Andilly

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	25
Coordonnées L93	X 389763 ; Y 6580196
Altitude	14 m
Date et heure	12/07/2019 09h33
Eolienne la plus proche	3,9 km
Eolienne la plus éloignée	6,3 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	159°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 95°



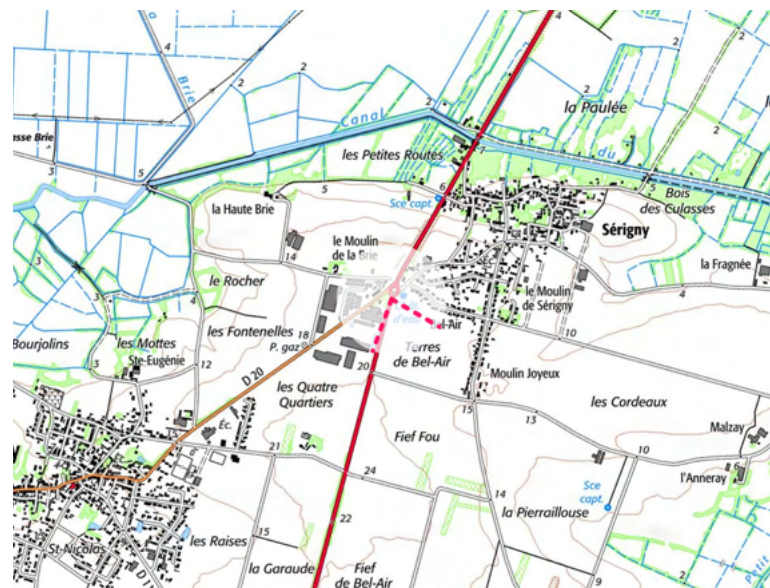
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves	Depuis la frange sud d'Andilly, le parc en projet s'étire à l'horizon et s'intercale entre les éoliennes du PE de Longèves. Bien que la hauteur apparente des éoliennes soit similaire aux éléments arborés (parcelle du Moulin Guilbaut) qui ponctuent la plaine d'Aunis, l'étalement horizontal du motif éolien généré par l'insertion du PE Nord N11 demeure importante.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange sud d'Andilly	Depuis ce secteur habité, la vue s'ouvre sur un vaste espace cultivé encore non bâti. Les éoliennes E1, E2 et E3 sont nettement visibles. Les mouvements des pales peuvent constituer de nouveaux points d'appels visuels pour les riverains. Cependant, la hauteur des machines du parc en projet demeure à l'échelle du paysage sans engendrer d'effet d'écrasement. La modification du paysage quotidien est modérée.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°17 : Perception depuis la RD 137, entre Sérigny et le Breuil

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication

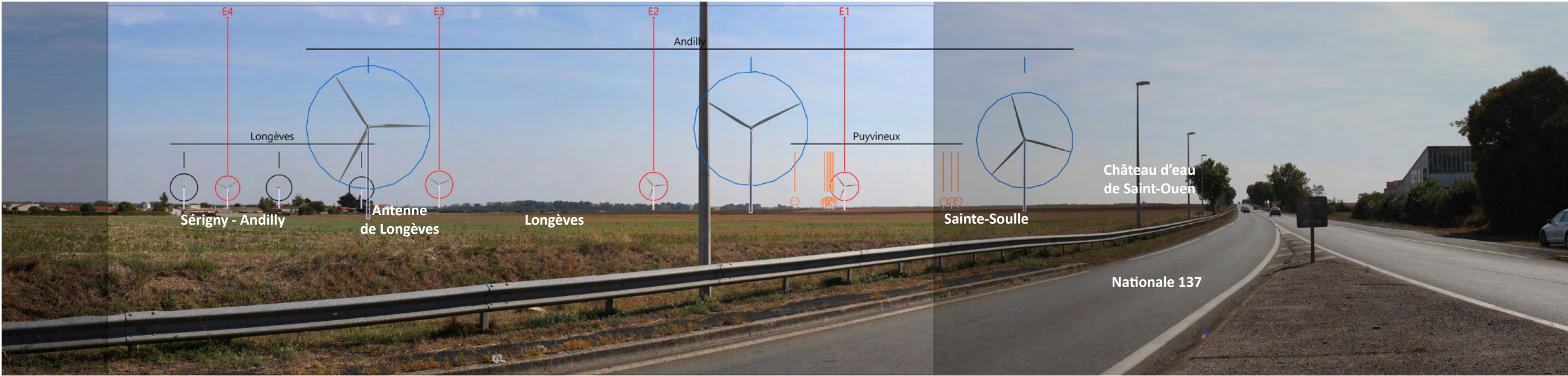


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	28
Coordonnées L93	X 391229 ; Y 6581324
Altitude	21 m
Date et heure	20/09/2018 14h54
Eolienne la plus proche	4,7 km
Eolienne la plus éloignée	5,8 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	165°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 95°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le projet Nord N11 s'inscrit dans le prolongement visuel du PE de Longèves, où l'éolienne E4 s'intercale entre les machines existantes sans générer de chevauchement visuel. Depuis cette séquence, le parc en projet constitue visuellement une extension du parc en service avec une hauteur apparente et un gabarit d'éolienne similaire à ce dernier. Cependant, l'insertion du projet renforce et densifie au second plan la présence du motif éolien. À noter toutefois que les éoliennes du PE d'Andilly demeurent les plus prégnantes depuis cette séquence, car situées au premier-plan.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 137	Bien que le parc se développe latéralement à l'axe de la route, au vu de son emprise visuelle, les mouvements de pales peuvent constituer des points d'appels visuels pour l'automobiliste. Il y a une modification notable du paysage traversé depuis cette séquence routière.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

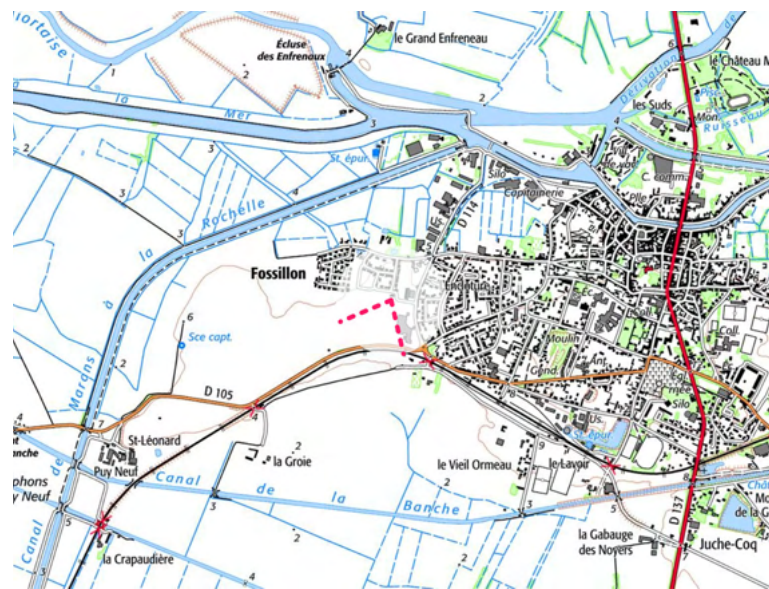
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°18 : Perception depuis la frange ouest de Marans

Enjeux : Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

Enjeux :

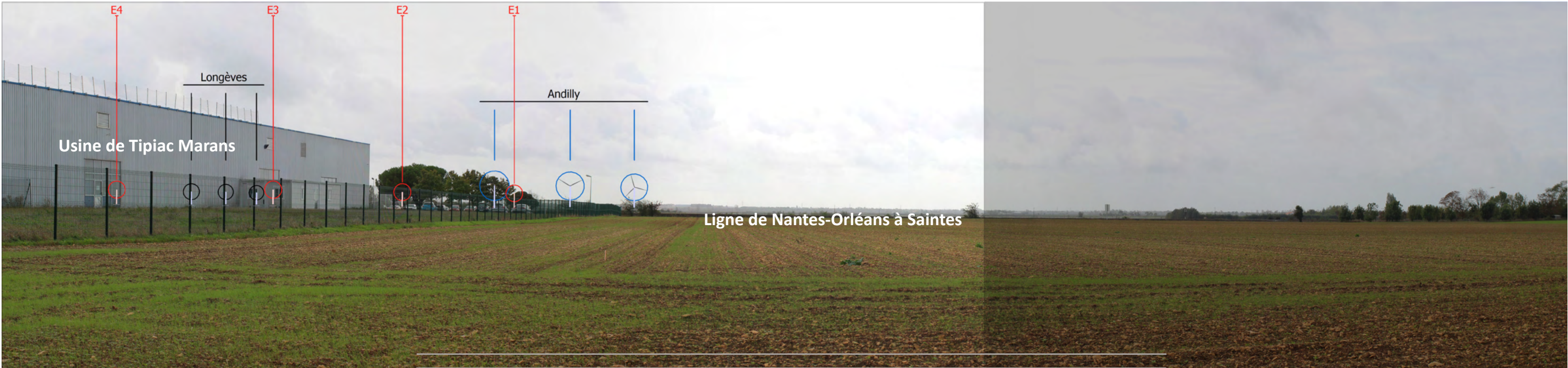


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	15
Coordonnées L93	X 391694 ; Y 6586492
Altitude	8 m
Date et heure	10/10/2019 11h26
Eolienne la plus proche	9,8 km
Eolienne la plus éloignée	10,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	2/4
Azimut	-171°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur





Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Éléme nt concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange ouest de Marans	Depuis une extension pavillonnaire, à l'ouest de Marans, le parc en projet de Nord N11 est en partie masqué par les bâtiments de la zone d'activité et les masses de végétation à proximité. Ainsi la portion visible du parc en projet est très faible voire négligeable. Par ailleurs, depuis ce point de vue, les éoliennes du PE d'Andilly demeurent les plus prégnantes.	> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

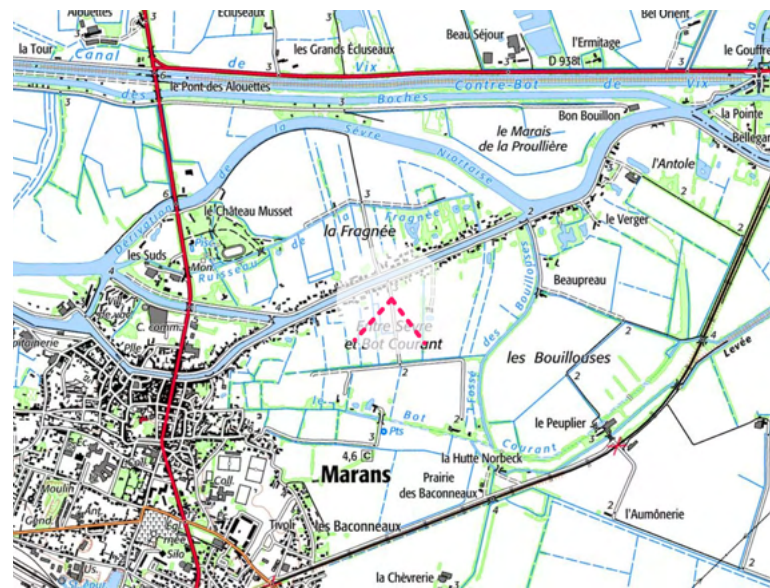
n°19 : Perception depuis la frange nord-est de Marans

Enjeux :

Structure paysagère et secteur panoramique

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	13
Coordonnées L93	X 393900 ; Y 6587151
Altitude	4 m
Date et heure	10/10/2019 12h45
Eolienne la plus proche	9,9 km
Eolienne la plus éloignée	10,9 km
Nombre d'éoliennes visibles	0/4
Azimut	-180°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



Photographie de l'état simulé à 79°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Marais Poitevin (PNR)	Le territoire du Marais Poitevin est marqué par la présence de canaux, irriguant les terres cultivées, et par des résidus de haies bocagères. Depuis la frange nord-est de Marans, inscrite dans le périmètre du SPR de la ville, les vues sont cloisonnées par la trame bocagère. Aucune perception lointaine n'est possible. Au vu de la densité du linéaire arboré, le parc en projet ne pourra être visible ni en saison estivale ni en saison hivernale. L'insertion du PE Nord N11 ne modifie pas l'écrin paysager du secteur protégé.	> Pas de modification de la structure paysagère > Pas de modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frang nord-est de Marans		> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	SPR de Marans		> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°20 : Perception depuis les abords de l'église de l'Île-d'Elle

Enjeux :

Structure paysagère et secteur panoramique

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	12
Coordonnées L93	X 396575 ; Y 6588682
Altitude	20 m
Date et heure	23/05/2019 09h38
Eolienne la plus proche	11,5 km
Eolienne la plus éloignée	13,2 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-162°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



Photographie de l'état simulé à 80°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

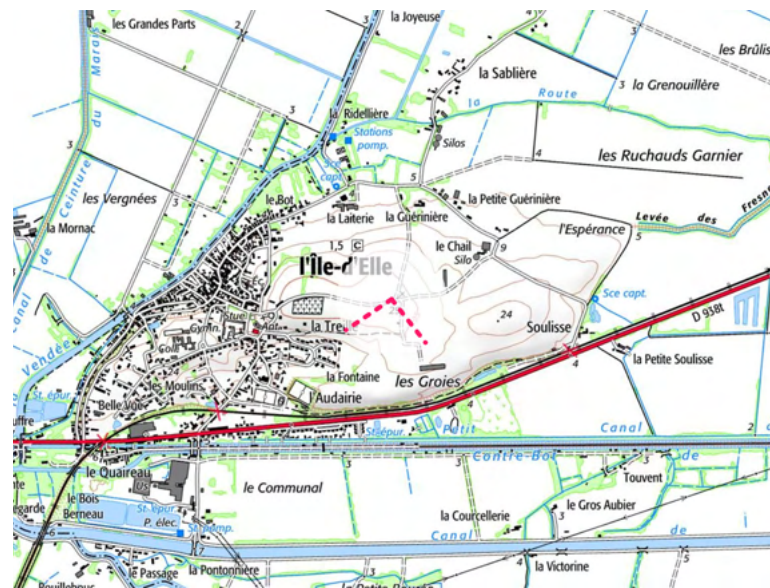
TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis le bourg de l'Île-d'Elle, les perceptions visuelles en direction du projet sont généralement fermées par le bâti et la végétation privative. Cependant, localement, des fenêtres visuelles permettent des vues plus lointaines, comme ici, depuis le parvis de l'église. Sur cette portion d'horizon, le PE construit de Longèves est visible mais avec une hauteur apparente relativement faible due à la distance d'éloignement. Le PE Nord N11 présente un étalement horizontal important comparativement aux autres parcs. Toutefois, depuis ce point de vue, le PE de Longèves demeure plus impactant au vu des chevauchements de rotors qui génèrent un point d'appel visuel perturbateur.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de mitage > Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Centre de l'Île-d'Elle	Bien que la fenêtre visuelle soit réduite, au regard de la fréquentation de ce lieu et du contexte éolien existant et à venir, la modification du paysage quotidien est faible.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°21 : Perception depuis la table d'orientation de l'Île-d'Elle

Enjeux : Structure paysagère et secteur panoramique

Effet cumulé avec un autre parc éolien

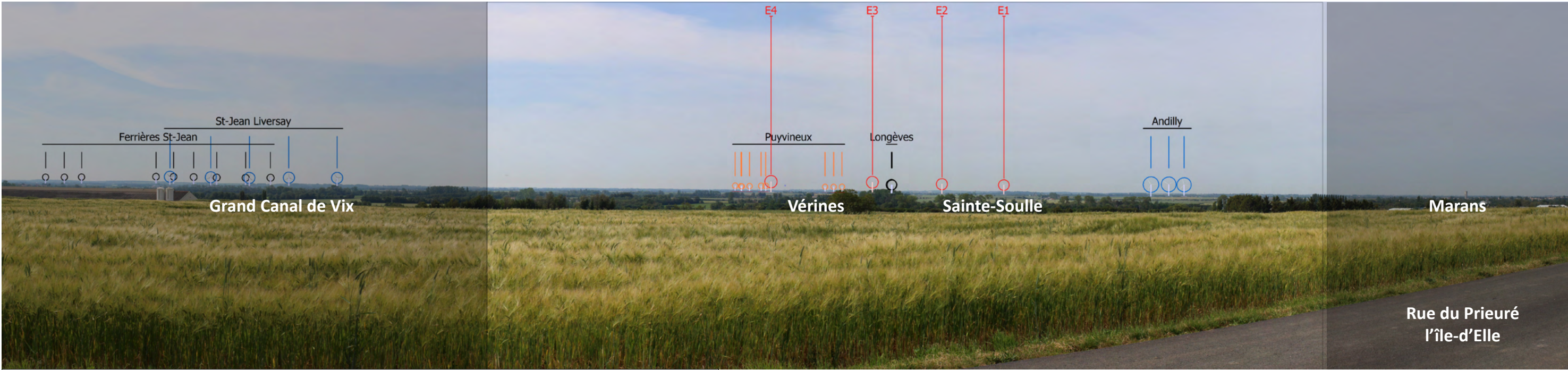


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	11
Coordonnées L93	X 397119 ; Y 6588768
Altitude	29 m
Date et heure	23/05/2019 09h31
Eolienne la plus proche	11,6 km
Eolienne la plus éloignée	13,5 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-173°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 94°



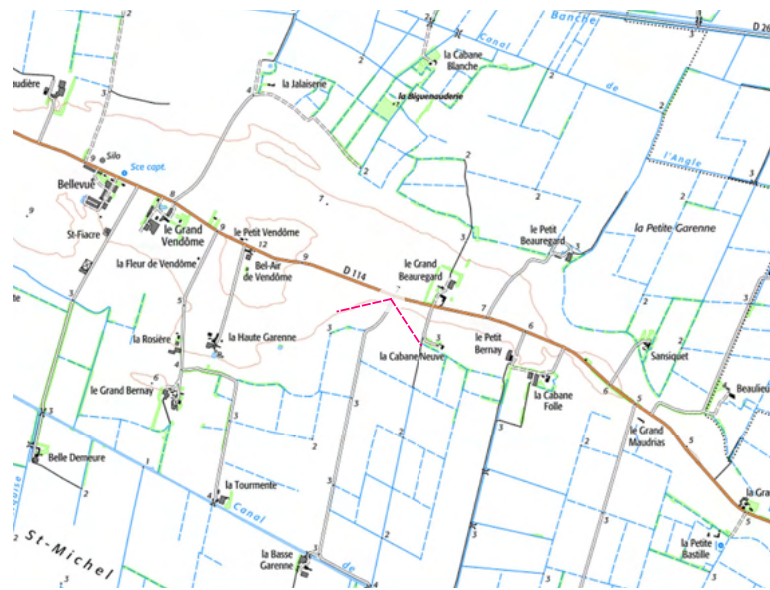
Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Marais Poitevin (PNR)	Depuis la table d'orientation, sur les hauteurs de l'Île-d'Elle, un panorama se découvre sur le territoire du Marais Poitevin. Le motif éolien est coutumier au sein de ce paysage, avec les parcs en service de Ferrières Saint-Jean et de Longèves. Bien que le projet de Nord N11 renforce la présence de ce motif, au vu de la hauteur apparente relativement faible des éoliennes, il n'y a pas d'effet d'écrasement sur les structures paysagères. Toutefois, au vu du contexte éolien existant et à venir, l'insertion du parc en projet renforce la présence du motif éolien sur ce territoire. La modification du paysage observé est qualifiée de faible.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	À l'horizon, le parc éolien s'insère au premier-plan du PE de Longèves, sans générer de chevauchement avec ce dernier. Le PE Nord N11 occupe une part d'horizon importante, mais toutefois similaire à l'emprise visuelle horizontale du PE de Ferrières Saint-Jean, et possède une hauteur apparente similaire aux machines du parc en instruction de Saint-Jean Liversay. La prégnance des éoliennes demeure faible au vu de l'ouverture visuelle. À noter que les chevauchements d'éoliennes au sein du PE de Longèves demeurent plus impactant car ils constituent un point d'appel visuel notable depuis ce belvédère.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°22 : Perception depuis la RD 114

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication

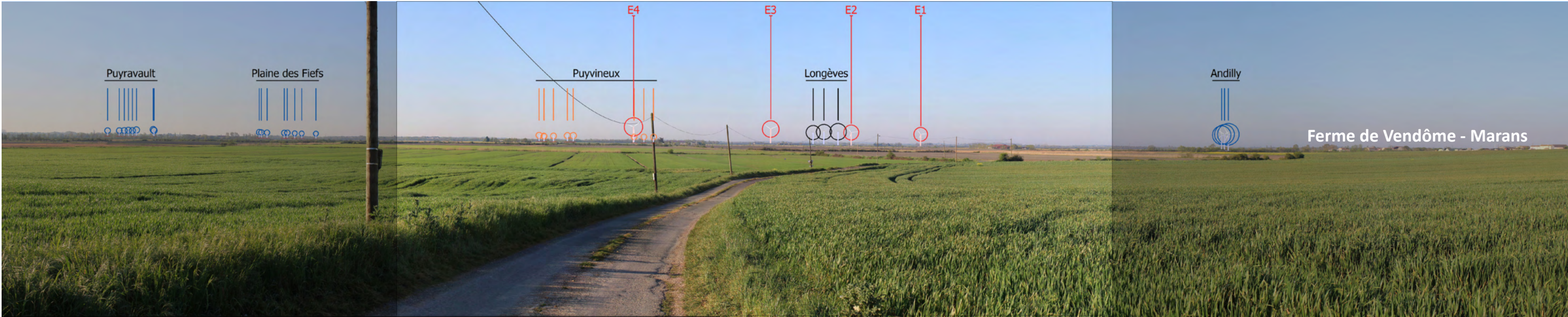


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	17
Coordonnées L93	X 397068 ; Y 6583739
Altitude	7 m
Date et heure	09/04/2020 08h00
Eolienne la plus proche	6,7 km
Eolienne la plus éloignée	9,2 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-158°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 110°



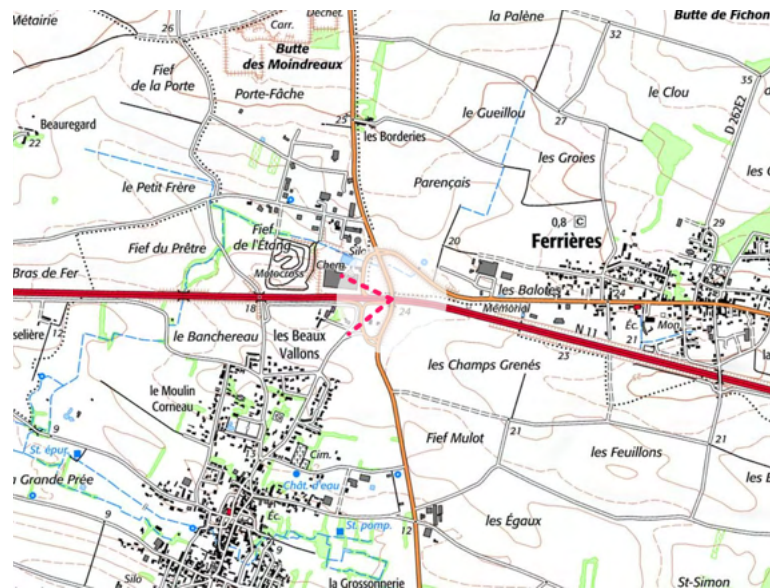
Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	RD 114	La RD 114 traverse le sud du PNR du Marais Poitevin, reliant Marans à Courçon. Le projet éolien s'inscrit à l'horizon, s'intercalant avec les parcs éoliens en service et en instruction. Le projet s'inscrit dans le prolongement du PE de Longèves, avec une hauteur apparente et un gabarit similaire. Bien que le PE Nord N11 possède une emprise horizontale importante, les interdistances généreuses entre les machines lui confèrent une meilleure lisibilité. Par ailleurs, la prégnance visuelle est atténuée par la vitesse de déplacement de l'observateur et par les perceptions latérales à l'axe de la route. La modification du paysage observé est relativement faible.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
				> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°23 : Perception depuis le franchissement de la RN 11 par la RD 115

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	57
Coordonnées L93	X 401198 ; Y 6577006
Altitude	27 m
Date et heure	19/06/2018 09h15
Eolienne la plus proche	5,8 km
Eolienne la plus éloignée	9,9 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-100°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 64°



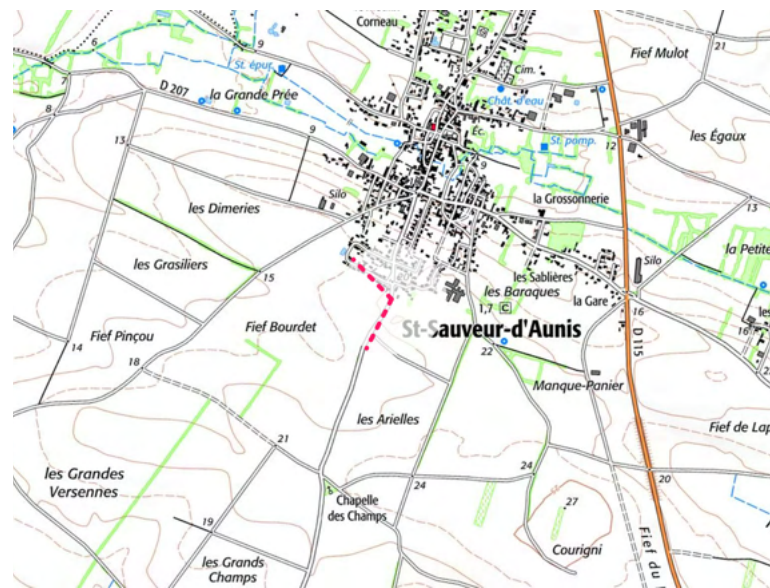
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLÓGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves et PE d'Andilly		Depuis ce point de vue (depuis la RD 115), les éoliennes des PE de Longèves et d'Andilly sont partiellement tronquées par les masses végétales qui longent la RN 11. Le projet s'insère dans la continuité visuelle de celles-ci avec la même emprise horizontale. Toutefois, le projet présente un nombre d'éoliennes plus important (4), augmentant ainsi la densité du motif éolien à l'horizon et possédant une hauteur apparente supérieure. À noter que, depuis la RD 115, l'implantation des éoliennes (latérales à la voie) et la vitesse de déplacement de l'observateur réduisent les perceptions en direction des parcs éoliens existants et à venir. L'interaction visuelle entre le PE Nord N11 et les PE de Longèves et d'Andilly est donc faible.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
			Depuis la RN 11, à un niveau inférieur du point d'observation, seul le PE Nord N11 en projet peut être visible, le PE de Longèves étant dissimulé par les masses végétales recouvrant les talus de la voie rapide. Les éoliennes du projet s'inscrivent visuellement dans l'axe de la voie, avec une hauteur apparente importante. Le mouvement des pales peut ainsi constituer de nouveaux points d'appels visuels pour l'automobiliste. L'insertion du motif éolien par l'introduction du parc en projet modifie de manière notable le paysage traversé. Depuis la RD 115, l'implantation des éoliennes (latérales à la voie) et la vitesse de déplacement de l'observateur réduisent les perceptions en direction des parcs éoliens existants et à venir. L'insertion du parc en projet modifie de manière mesurée le paysage traversé depuis cet axe.		Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°24 : Perception depuis la frange sud de Saint-Sauveur-d'Aunis

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	58
Coordonnées L93	X 400306 ; Y 6575328
Altitude	22 m
Date et heure	19/06/2018 09h02
Eolienne la plus proche	5,3 km
Eolienne la plus éloignée	9,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-101°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 110°



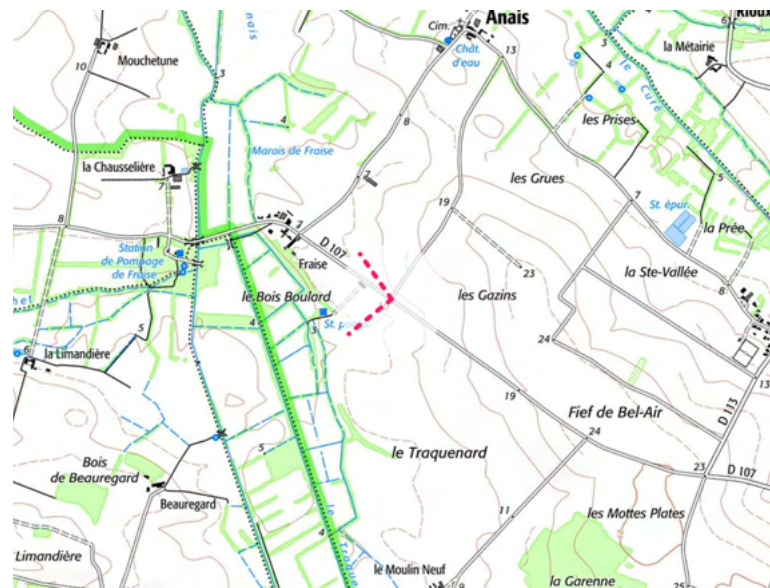
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'impact paysager	Évaluation de l'impact paysager					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Depuis la frange sud de Saint-Sauveur-d'Aunis, le parc en projet s'insère, tout comme le PE de Longèves, en arrière-plan d'un linéaire densément boisé. Le projet Nord N11 s'inscrit dans le prolongement visuel des parcs accordés et en service, entraînant un étalement du motif éolien à l'horizon. L'éolienne E4 s'intercale entre les éoliennes de ces parcs pouvant créer un chevauchement avec une éolienne du parc construit.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Frange sud de Saint-Sauveur-d'Aunis	Depuis ce secteur habité, la vue s'ouvre sur un vaste espace cultivé encore non bâti. Les éoliennes des parcs existants et à venir sont nettement visibles et occupent une majeure partie de l'horizon. L'insertion du parc éolien Nord N11 participe au renforcement et à l'étalement du motif éolien. Les mouvements des pales peuvent constituer des points d'appels visuels pour les riverains. Néanmoins, la hauteur des machines du parc en projet demeure à l'échelle des éoliennes des parcs voisins et l'échelle du paysage sans engendrer d'effet d'écrasement. La modification du paysage quotidien est qualifiée de modérée.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°25 : Perception depuis la RD 107

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	62
Coordonnées L93	X 398331 ; Y 6571547
Altitude	11 m
Date et heure	09/04/2020 12h53
Eolienne la plus proche	6,5 km
Eolienne la plus éloignée	8,7 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	-56°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 139°



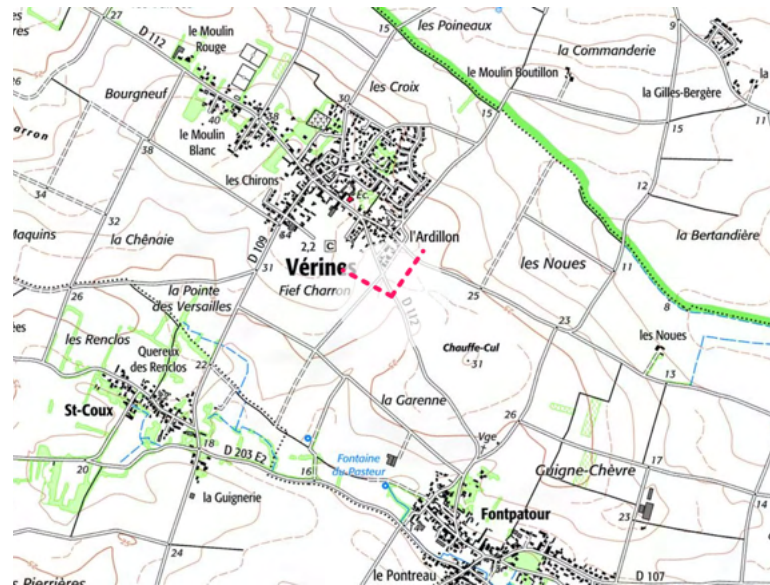
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TyPologie de l'enJeu PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves et d'Andilly	Le projet Nord N11 s'inscrit en arrière-plan de la ripisylve du Virson, tout comme les parcs de Longèves et d'Andilly. Toutefois, il n'y a pas ou peu d'interférence visuelle entre ces parcs. En effet, les éoliennes du parc de Longèves sont en grande partie masquées par cette végétation et la fraction visible des pales du PE d'Andilly est trop faible pour que l'insertion du PE Nord N11 n'en modifie la lisibilité.	> Pas de modification de la lisibilité des parcs existants	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 107	Proche de l'axe de la route, les éoliennes du PE de Nord N11 sont en partie tronquées par la ripiylve qui émerge à l'horizon. Bien que la fraction visible et la hauteur apparente des machines du projet soient faibles, le mouvement des pales peut constituer de points d'appel visuels perturbateurs pour l'automobiliste.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°26 : Perception depuis la RD 112, en amont de Vérines

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	115
Coordonnées L93	X 394521 ; Y 6573107
Altitude	28 m
Date et heure	12/07/2019 13h33
Eolienne la plus proche	3,9 km
Eolienne la plus éloignée	4,8 km
Nombre d'éoliennes visibles	2/4
Azimut	-23°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 110°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	RD 112	Le parc en projet s'insère en arrière-plan de la silhouette du bourg de Vérines. La fraction visible des éoliennes est très faible car ces dernières sont masquées en grande partie par la végétation et la trame bâtie qui composent ce bourg. En saison estivale, seuls quelques fragments de pales peuvent être perceptibles par intermittence, dans l'axe de la RD 112. Bien que la vue puisse se découvrir sur le projet en saison hivernale, la modification du paysage observé demeure très faible voire nulle depuis ce point de vue.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Concurrence visuelle avec le bourg de Vérines		> Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

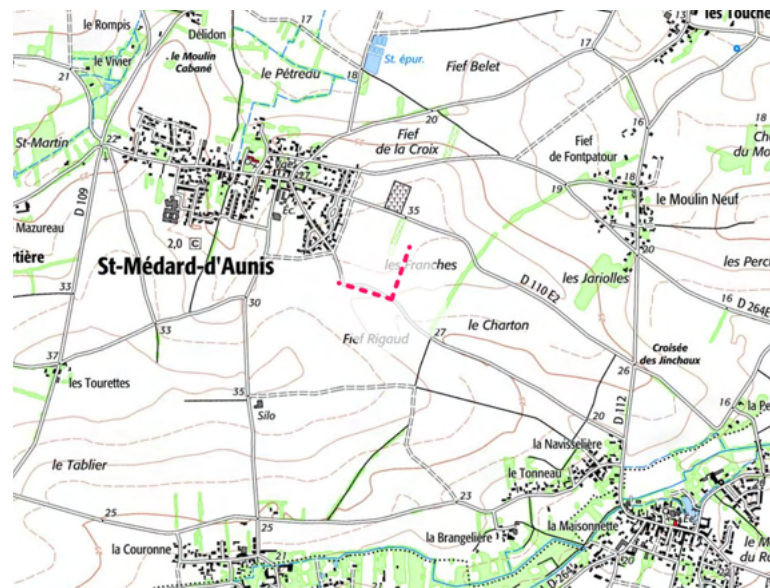
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°27 : Perception depuis le chemin du Tonneau, en amont de Saint-Médard-d'Aunis

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	133
Coordonnées L93	X 394224 ; Y 6569232
Altitude	31 m
Date et heure	12/07/2019 14h18
Eolienne la plus proche	7,4 km
Eolienne la plus éloignée	8,1 km
Nombre d'éoliennes visibles	0/4
Azimut	-30°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 92°



Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Concurrence visuelle avec le bourg de Saint-Médard-d'Aunis	Depuis ce point de vue, la silhouette du bourg de Saint-Médard-d'Aunis se détache des parcelles cultivées. Le parc en projet est en grande partie masqué par le relief ondulé de la plaine d'Aunis. Au vu de la fraction visible des éoliennes, l'insertion du PE Nord N11 ne modifie pas le paysage observé. Par ailleurs, la situation de concurrence visuelle pressentie n'est pas confirmée.	> Pas de modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°28 : Perception depuis la RD 110, en amont de Sainte-Soulle

Enjeux :	Effet cumulé avec un autre parc éolien	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	99
Coordonnées L93	X 391360 ; Y 6572283
Altitude	43 m
Date et heure	23/05/2019 13h21
Eolienne la plus proche	4,2 km
Eolienne la plus éloignée	6,5 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	21°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 94°



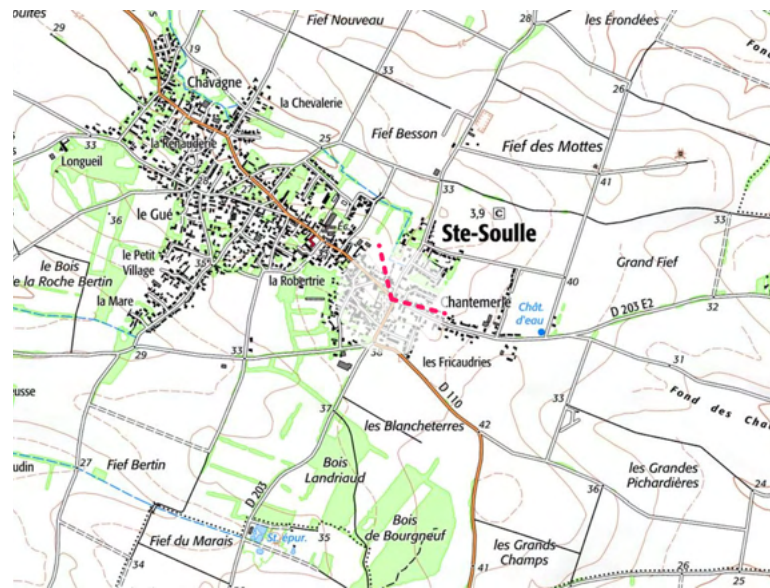
Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien		Parcs éoliens	Depuis ce point de vue, le motif éolien est déjà visible avec les PE de Ferrières Saint-Jean et de Longèves. Le projet Nord N11, qui s'inscrit en avant des éoliennes existantes, présente une hauteur de machin proche de celles d'Andilly. Par ailleurs, bien que les interdistances généreuses entre les machines contribuent à une bonne lisibilité de l'implantation du projet, l'emprise horizontale générée par le projet est importante.	> Effet de saturation visuelle > Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication		RD 110	L'insertion du projet Nord N11 renforce de manière notable la prégnance visuelle du motif éolien dans ce paysage. Le mouvement des pales et l'étalement horizontal du projet peuvent constituer des points d'appels visuels pour l'automobiliste.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg		Concurrence visuelle avec le bourg de Sainte-Soulle	La ville de Sainte-Soulle se développe au cœur du parcellaire agricole de la plaine d'Aunis. Quelques éléments ponctuent ce territoire, ici, le château d'eau et constitue des éléments de repère dans le paysage. Depuis la RD 110, la silhouette de ce bourg se détache avec en arrière-plan le projet éolien Nord N11. La hauteur apparente des éoliennes est modérée mais il y a un risque d'effet d'écrasement sur les constructions. Au vu du contexte éolien existant et à venir, l'introduction du PE Nord N11 modifie significativement le paysage observé et renforce la présence du motif éolien aux abords de la ville de Sainte-Soulle.	> Effet de surplomb sur la trame bâtie > Modification du paysage quotidien > Concurrence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°29 : Perception depuis le centre de Sainte-Soulle

Enjeux :	Perception depuis les axes de communication	Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

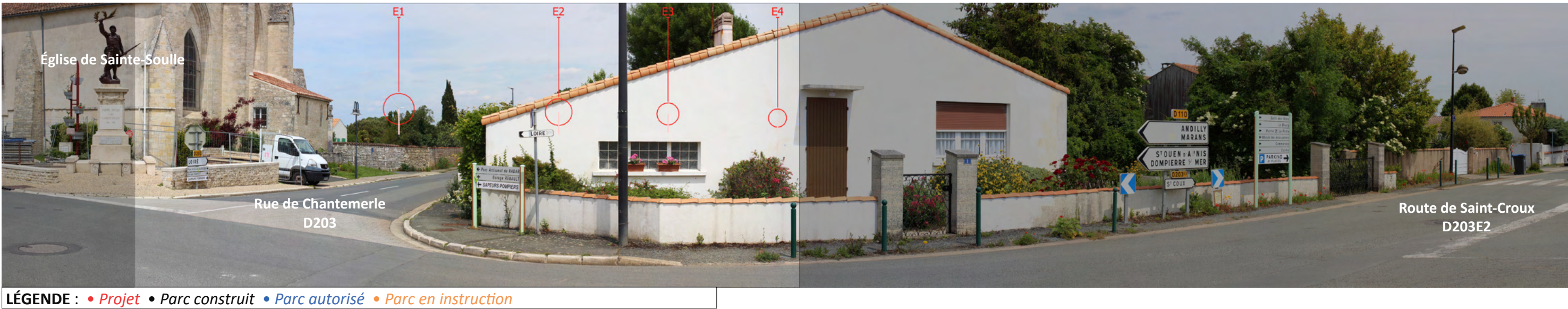


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	97
Coordonnées L93	X 390943 ; Y 6572883
Altitude	35 m
Date et heure	23/05/2019 13h15
Eolienne la plus proche	3,7 km
Eolienne la plus éloignée	6,3 km
Nombre d'éoliennes visibles	1/4
Azimut	43°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 118°



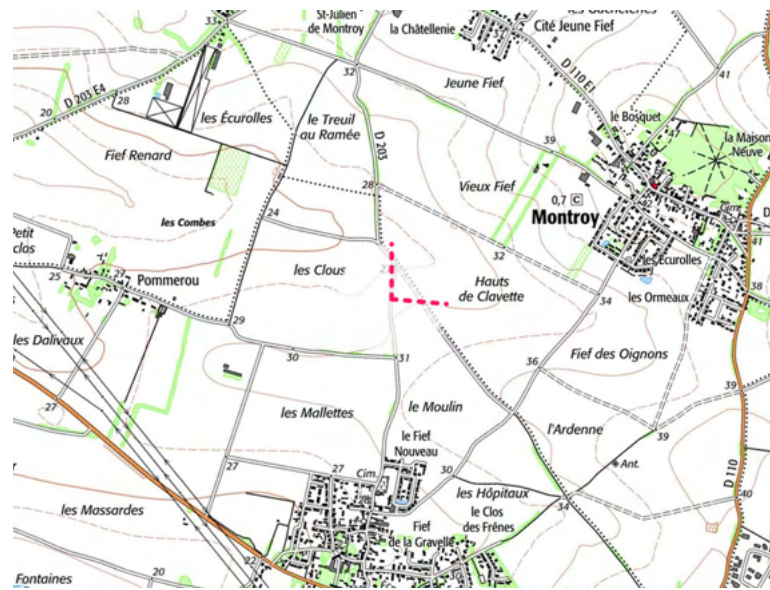
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	RD 110	La RD 110 traverse la ville de Sainte-Soulle d'est en ouest. Depuis la route, le PE Nord N11 est en grande partie masqué par les habitations et édifices qui composent le bourg. Bien que le rotor de E2 puisse être perceptible, la vitesse de déplacement de l'observateur réduit de manière importante la prégnance visuelle de cette machine. Le paysage traversé demeure relativement peu impacté.	> Modification du paysage traversé > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Très faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg	Centre de Sainte-Soulle	Depuis le bourg de Sainte-Soulle, les vues sont partielles en direction du projet. Localement, des fenêtres visuelles offrent des vues sur le parc en projet, comme ici, depuis les abords de l'église. Le rotor de E2 est visible en arrière-plan d'une masse végétale. La hauteur apparente de cette machine demeure à l'échelle des éléments paysagers à proximité. Toutefois, le mouvement des pales peut constituer un point d'appel visuel pour les riverains. La modification de l'écrin paysager dans lequel s'insère d'édifice protégé est faible.	> Modification du paysage quotidien > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Église Saint-Laurent (MH 6)		> Phénomène de visibilité > Modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°30 : Perception depuis la RD 203

Enjeux : Effet cumulé avec un autre parc éolien Perception depuis les axes de communication



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	152
Coordonnées L93	X 389294 ; Y 6569176
Altitude	31 m
Date et heure	31/07/2019 14h10
Eolienne la plus proche	7,8 km
Eolienne la plus éloignée	10,2 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	44°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 95°



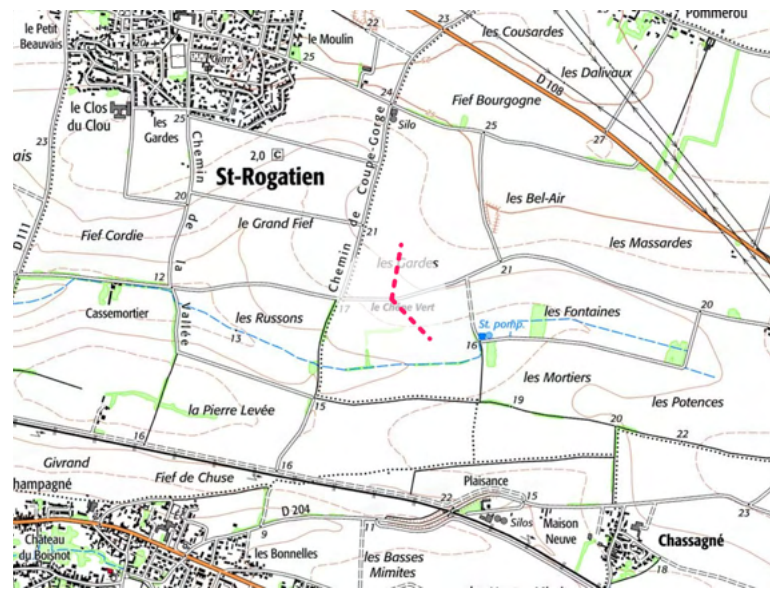
Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

Typologie de l'enjeu paysager	Éléme nt concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'im pact paysager	Évaluation de l'im pact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	Parcs éoliens	Le parc en projet s'inscrit à l'arrière-plan, tronqué par la trame bâtie du village de Bourgneuf. La fraction visible des éoliennes de Nord N11 est réduite ce qui atténue sa prégnance visuelle. Au vu du contexte éolien existant et à venir, le parc en projet reste peu impactant mais tend à renforcer la présence du motif éolien à l'horizon. À noter que le parc en service de Longèves demeure, depuis ce point de vue, très peu perceptible.	> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 203	Au vu de la fraction visible des éoliennes du parc en projet et de la vitesse de déplacement de l'observateur, la modification du paysage traversé est très faible après l'insertion du PE Nord N11 .	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°31 : Perception depuis les abords de l'arbre remarquable de Clavette

Enjeux : Structure paysagères et secteur panoramique | Effet cumulé avec un autre parc éolien



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	151
Coordonnées L93	X 386903 ; Y 6568009
Altitude	20 m
Date et heure	31/07/2019 13h55
Eolienne la plus proche	9,7 km
Eolienne la plus éloignée	12,6 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	70°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 126°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Arbre remarquable de Clavette	Parcs éoliens	Depuis les abords de l'arbre remarquable, situé sur la commune de Clavette, le parc en projet s'insère en arrière-plan d'un linéaire arboré. Au vu de la distance d'éloignement, la fraction visible des éoliennes du PE de Nord N11 est très faible voire nulle. L'insertion du projet ne génère pas point d'appel visuel dans la contemplation du paysage. Bien que peu perceptible, le PE Nord N11 participe toutefois au renforcement de la présence du motif éolien à l'horizon.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien				> Effet d'étalement sur l'horizon > Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

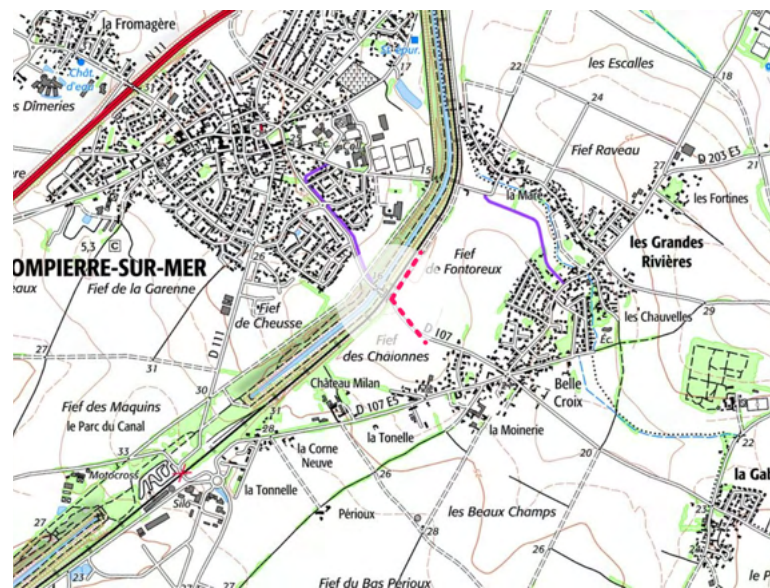
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°32 : Perception depuis le sentier de découverte de Dompierre-sur-Mer

Enjeux :

Perception depuis les axes de communication

Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé



Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	80
Coordonnées L93	X 387275 ; Y 6572742
Altitude	19 m
Date et heure	23/05/2019 12h46
Eolienne la plus proche	5,6 km
Eolienne la plus éloignée	9,3 km
Nombre d'éoliennes visibles	0/4
Azimut	84°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • *Projet* • *Parc construit* • *Parc autorisé* • *Parc en instruction*

Photographie de l'état simulé à 108°



Photomontage à 50° L’observateur doit s’éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Perception depuis les axes de communication	Sentier pédestre balisé	Aux abords du canal de Marans, le sentier pédestre balisé est bordé par une haie champêtre qui réduit le champ visuel. À noter que depuis le canal, les talus qui l'encadre ferment toutes les vues en direction du projet. Toutefois, depuis cette séquence, bien que le projet soit masqué par la végétation, des portions de ce sentier peuvent offrir des vues filtrées voire ouvertes en direction du projet dès lors que la végétation semble moins dense ou disparaît. L'insertion du PE Nord N11 n'engendre que peu de modification du paysage parcouru par les promeneurs.	> Pas de modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Site inscrit du canal de Marans		> Pas de modification de l'écrin paysager	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

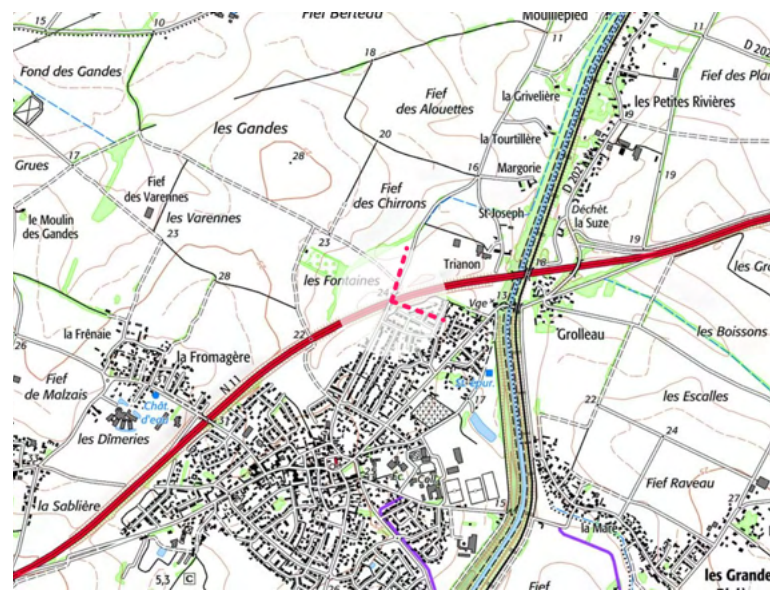
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE :

n°33 : Perception depuis le franchissement de la RN 11 au nord de Dompierre-sur-Mer

Enjeux :

Effet cumulé avec un autre parc éolien

Perception depuis les axes de communication

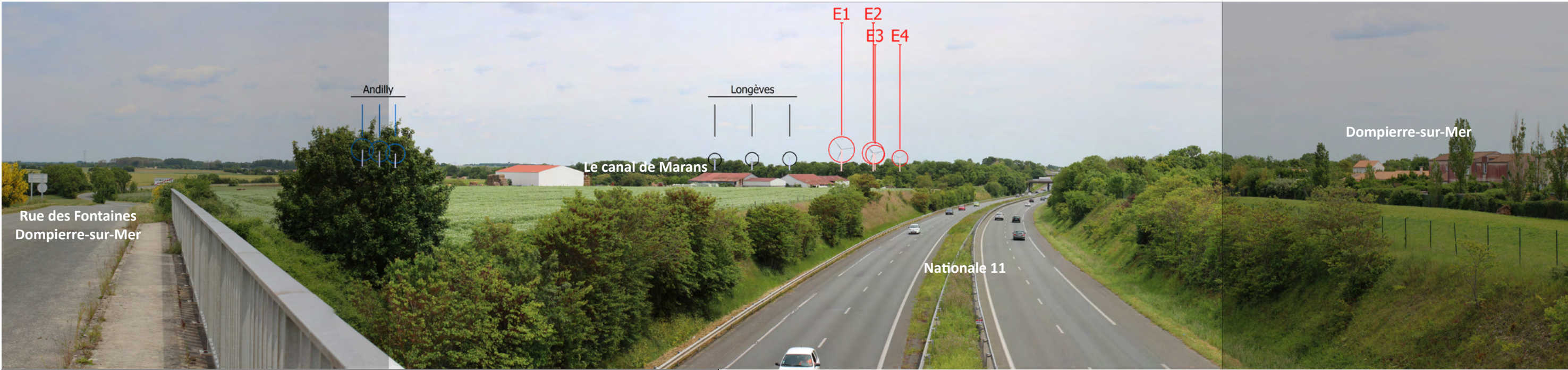


Localisation de la prise de vue



Photographie de l'état initial à 50°

Caractéristiques de la prise de vue	
Identifiant	79
Coordonnées L93	X 386949 ; Y 6574185
Altitude	21 m
Date et heure	23/05/2019 12h34
Eolienne la plus proche	5 km
Eolienne la plus éloignée	9 km
Nombre d'éoliennes visibles	4/4
Azimut	60°
Appareil Photo Numérique	Canon EOS 100D
Hauteur de la prise de vue	1,6 m
Caractéristiques du projet	
Diamètre du rotor	150 m
Hauteur totale	200 m
Nombre d'éoliennes	4
Orientation du rotor	Vers l'observateur



LÉGENDE : • Projet • Parc construit • Parc autorisé • Parc en instruction

Photographie de l'état simulé à 94°



Photomontage à 50° L'observateur doit s'éloigner de 43 cm pour une observation réaliste sur une impression A3.

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER		ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'IMPACT PAYSAGER	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Longèves		Depuis ce point de vue, le projet s'inscrit dans le prolongement du PE de Longèves. Des chevauchements de rotors sont visibles au sein du projet (E3 et E4), ce qui peut créer des points d'appels visuels perturbateurs. Le PE Nord N11 densifie la présence du motif éolien sur une portion d'horizon relativement réduite.	> Effet de renforcement du motif éolien > Effet de densification > Modification de la lisibilité des parcs existants > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
		Perception depuis les axes de communication	RN 11	Depuis la RN 11, les perceptions sur les éoliennes du projet peuvent être limitées par les talus et la végétation qui bordent la voie rapide. De plus, au vu de l'implantation du PE Nord N11 (latéral à la route) et de la vitesse de déplacement de l'observateur, la modification du paysage traversé demeure faible.	> Modification du paysage traversé > Interférence visuelle > Point d'appel visuel	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE RAPPROCHÉE

■ PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

L'aire d'étude rapprochée est marquée par la dichotomie de ces paysages, au nord le Marais Poitevin et au sud la plaine d'Aunis. Bien que le projet renforce la présence du motif éolien au sein de ces paysages, le parc en projet n'altère pas la lecture des structures paysagères. Les impacts ont été qualifiés de nuls à faibles.

Au sein de la plaine cultivée est présent un arbre repéré comme remarquable. Depuis ces abords le parc en projet est peu perceptible et impacte peu la contemplation du paysage.

■ EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, le projet Nord N11 génère peu d'effets cumulés avec les parcs éoliens existants ou à venir. En effet, la végétation et le relief du territoire étudié (la plaine d'Aunis) tendent à réduire les perceptions simultanées sur les parcs éoliens.

Bien que le projet augmente et renforce de manière notable la présence du motif éolien à l'horizon, il s'inscrit régulièrement dans le prolongement des implantations existantes (PE de Longves) et/ou à venir (PE accordé d'Andilly). Les photomontages réalisés font, globalement, état d'impacts très faibles (4 photomontages), faibles (11) voire modérés (2). En raison d'une fraction visible réduite des éoliennes du projet, un photomontage (n°25) ne présente pas d'effets cumulés avec les autres parcs éoliens (impact nul).

■ PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Les vues en direction du parc en projet alternent entre des séquences ouvertes sur le projet éolien (n°12, 15, 17, 26, 28 et 30) et des séquences plus réduites voire fermées (n°14, 23, 29 et 33) où les éoliennes du PE Nord N11 sont tronquées ou masquées. Les impacts depuis les axes routiers ont été évalués de très faibles à modérés. Il y a peu d'impacts significatifs sur l'appréciation du paysage pour les automobilistes dont les vues sont dynamiques. Sur 12 photomontages illustrant la perception depuis les axes de routiers, 3 présentent un impact qualifié de «modéré», 4 présentent un impact «faible» et enfin 5 photomontages présentent un impact qualifié de «très faible».

Depuis le sentier pédestre étudié, les masses végétales et la distance d'éloignement empêchent toutes perceptions en direction du projet éolien. L'impact a été qualifié de très faible.

■ PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

À l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, les photomontages réalisés (13) démontrent que l'impact paysager du PE Nord N11 sur l'habitat varie de nul à modéré en fonction de la position précise de l'observateur et des masques visuels (végétation et bâti) présents au sein des secteurs habités. De plus, au vu du contexte éolien existant ou à venir, les impacts sont mesurés. Seuls trois photomontages présentent des impacts modérés (n°16, 24 et 29), à savoir la frange sud d'Andilly, la frange sud de St-Sauveur d'Aunis et la concurrence visuelle avec le bourg de Sainte-Soulle.

■ VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'aire d'étude rapprochée compte 13 Monuments Historiques, 1 SPR ainsi que 2 sites protégés. L'état initial a identifié des sensibilités faibles voire très faibles depuis 9 édifices protégés.

Globalement, d'après les photomontages réalisés (au nombre de 4), bien que le projet éolien Nord N11 soit visible celui-ci reste peu prégnant. En effet, les impacts ont été qualifiés de nuls dès lors que le parc en projet est masqué par le relief ou la végétation (n°11, 19 et 32) ou de faibles dès lors que le projet présente une distance d'éloignement importante et une hauteur apparente notable (n°29).

4 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ENJEUX ET IM PACTS PAYSAGERS DE L' AIRE R APPROCHÉE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITE OU COVISIBILITE AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
10	Perception depuis la frange sud d'Esnandes		Parcs éoliens		Frange sud d'Esnandes	
11	Perception depuis la RD 105, en amont d'Esnandes	Marais Poitevin (PNR)	Parcs éoliens		Concurrence visuelle avec le bourg d'Esnandes	Covisibilité avec l'église Saint-Martin (MH 13)
12	Perception depuis la RD 9, en amont de Villedoux		Parcs éoliens	RD 9	Concurrence visuelle avec le bourg de Villedoux	
13	Perception depuis la frange sud-est de Charron		PE d'Andilly et PE de Longèves		Frange sud-est de Charron	
14	Perception depuis le pont mobile du Brault	Marais Poitevin (PNR)	Parcs éoliens	RD 9		
15	Perception depuis la RD 9, entre Charron et Villedoux	Marais Poitevin (PNR)	Parcs éoliens	RD 9		
16	Perception depuis la frange sud d'Andilly		PE de Longèves		Frange sud d'Andilly	
17	Perception depuis la RD 137, entre Sérigny et le Breuil		Parcs éoliens	RD 137		
18	Perception depuis la frange ouest de Marans				Frange ouest de Marans	
19	Perception depuis la frange nord-est de Marans	Marais Poitevin (PNR)			Frange nord-est de Marans	SPR de Marans
20	Perception depuis les abords de l'église de l'Île-d'Elle		Parcs éoliens		Centre de l'Île-d'Elle	
21	Perception depuis la table d'orientation de l'Île-d'Elle	Marais Poitevin (PNR)	Parcs éoliens			
22	Perception depuis la RD 114		Parcs éoliens	RD 114		

Figure 99 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire rapprochée 1/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITE OU COVISIBILITE AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
23	Perception depuis le franchissement de la RN 11 par la RD 115		PE de Longèves et PE d'Andilly	RN 11 et RD 115		
24	Perception depuis la frange sud de Saint-Sauveur-d'Aunis		Parcs éoliens		Frange sud de Saint-Sauveur-d'Aunis	
25	Perception depuis la RD 107		PE de Longèves et PE d'Andilly	RD 107		
26	Perception depuis la RD 112, en amont de Vérines			RD 112	Concurrence visuelle avec le bourg de Vérines	
27	Perception depuis le chemin du Tonneau, en amont de Saint-Médard-d'Aunis				Concurrence visuelle avec le bourg de Saint-Médard-d'Aunis	
28	Perception depuis la RD 110, en amont de Sainte-Soulle		Parcs éoliens	RD 110	Concurrence visuelle avec le bourg de Sainte-Soulle	
29	Perception depuis le centre de Sainte-Soulle			RD 110	Centre de Sainte-Soulle	Église Saint-Laurent (MH 6)
30	Perception depuis la RD 203		Parcs éoliens	RD 203		
31	Perception depuis les abords de l'arbre remarquable de Clavette	Arbre remarquable de Clavette	Parcs éoliens			
32	Perception depuis le sentier de découverte de Dompierre-sur-Mer			Sentier pédestre balisé		Site inscrit du canal de Marans
33	Perception depuis le franchissement de la RN 11 au nord de Dompierre-sur-Mer		PE de Longèves	RN 11		

Figure 100 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire rapprochée 2/2

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
--------------------	-----	-------------	--------	--------	------	-----------